



Natura
MEUSE



Communauté de Communes

du Pays de
Stenay et du Val Dunois



Note technique

Demande de dérogation

Manipulation de poussins de Râle
des Genêts

lors des suivis de fauche

Site Natura 2000

Vallée de la Meuse

secteur Stenay

NATURA MEUSE

Luc Lastu

26 rue Saint Brice

55160 Bonzée

06 26 80 64 34

naturameuse@gmail.com

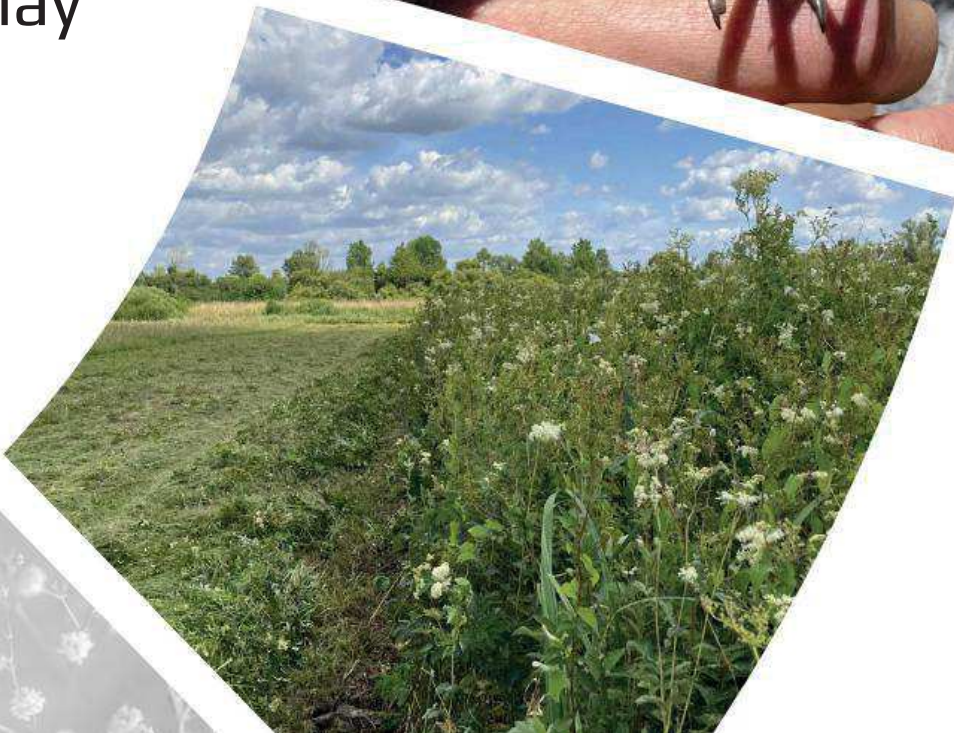


Table des matières

1. Contexte.....	3
2. Les suivis de fauche Natura 2000 Vallée de la Meuse secteur Stenay	5
2.1 La situation agricole.....	5
2.1.1 Les Contrats MAE.....	5
2.1.2 Le périmètre des suivis de fauches	7
2.1.3 Les parcelles suivis	8
2.2 Les moyens humains	9
2.2.1 Les besoins humains.....	9
2.2.2 La mobilisation bénévole.....	12
2.2.3 Temps passé.....	13
2.3 Les suivis.....	14
2.3.1 Grille d'évaluation du risque de mortalité des poussins	14
2.3.2 Sauvetage de poussins	16
2.3.3 Application du protocole et résultats des suivis/parcelles	18
2.3.4 Phénologie de reproduction et début de vie poussins Rôle des genêts.....	24
3. Discussions et perspectives d'amélioration.	26
Annexes : CV Natura Meuse.....	28

1. Contexte

Natura Meuse est une entreprise de bureau d'études naturalistes et de prestations de services environnementaux créée en avril 2024, par Luc Lastu (gérant), qui propose :

- L'accompagnement et le conseil d'entreprises, de collectivités, d'associations dans le cadre **d'audits, d'études et d'inventaires naturalistes en réponse à des** marchés publics ou prestation de services.
- Des conseils biodiversité en aidant tous les publics à la prise en compte de la biodiversité sur leurs sites privés ou publics par le biais de **conseils pour l'aménagement et la gestion de sites naturels ou anthropisés** (jardins, exploitations agricoles, sites industriels, espaces publics des collectivités territoriales...) pour la prise en compte des enjeux de biodiversité.
- Des formations biodiversité.
- **De l'éducation à l'environnement** et au développement durable par l'encadrement de groupes scolaires, grand public à travers la vulgarisation scientifique, et des approches pédagogiques adaptées.

Elle est rejointe fin 2025 par l'arrivée d'Evan Devleeschauwer, en apprentissage pour la réalisation d'une Licence Pro MINA (Besançon) comme chargé d'animation des suivis techniques du site Natura 2000 Vallée de la Meuse secteur Stenay.

Natura Meuse est, depuis 2025, animateur du site Natura 2000 de la Vallée de la Meuse, secteur de Stenay et Mouzay, dont la maîtrise d'ouvrage du site est détenue par la Communauté de Communes de Stenay et du Pays du Val Dunois.

Ce site est principalement caractérisé par des prairies de fauches alluviales représentant environ 700 ha, soit 28 % du site. Il présente des enjeux de biodiversité majeurs, avec des espèces floristiques d'intérêt patrimoniale et faunistique communautaire. Les deux espèces d'avifaune phares du Natura 2000 sont le Courlis cendré (*Numenius arquata*) et le Râle des genêts (*Crex crex*). Ce dernier est en danger critique d'extinction dans le Grand Est et les effectifs recensés sur la zone varient fortement d'une année à l'autre mais suivent la tendance nationale de déclin de l'espèce. La fragilité de cette espèce en fait un des enjeux prioritaires du site. Sa conservation, notamment celle des jeunes oiseaux, passe par la mise en place de fenaisons tardives (historiquement au 21/07, ramenées au 10/07) via les MAEC et réalisées par les agriculteurs de manière centrifuge à vitesse réduite.

En 2025, les comptages nocturnes menés par le CPIE de Meuse ont permis d'identifier 5 mâles chanteurs sur le site.

L'objectif des suivis de fauche sur le site Natura 2000 est d'accompagner les agriculteurs lors des périodes de fauches dans le travail de conservation des espèces patrimoniales, qu'ils engagent par la contractualisation de contrats Natura 2000 dits MAEC*.

*Une Mesure Agro-Environnementale et Climatique (MAEC) est un contrat agricole qui vise à favoriser la mise en œuvre de pratiques agricoles favorables à l'environnement par un exploitant volontaire.

Les MAEC constituent l'outil le plus approprié pour mettre en œuvre les mesures de gestion des Docob sur les parcelles agricoles. Co financés par le FEADER et les crédits de l'État (MAA), ils répondent à une logique de financement des surcoûts liés à la mise en œuvre de Natura 2000, dans un contexte productif.

Les sites Natura 2000 visent à préserver des enjeux de biodiversité en conciliant les usages anthropiques, qu'ils soient de nature agricole ou autre, en appuyant sur la concertation des acteurs. Compte tenu des enjeux de conservation forts de l'espèce et du contexte agricole du site de Stenay, cette optique de concertation est tout à fait pertinente et adaptée pour la conservation du Rôle des genêts. Assurer cette concertation est alors l'une des principales missions de la structure animatrice du site.

Dans le cadre de l'animation de ce Natura 2000 et surtout lors des suivis de fauche, les opérateurs peuvent être amenés à intervenir directement sur les espèces pour assurer leur protection face à divers facteurs de risques (principalement les engins agricoles, mais aussi la prédation par d'autres espèces lorsque les petits râles sont mis à découvert). Dans la mesure du possible, un effarouchement actif des individus suffit à les amener vers un couvert végétal suffisamment haut et dense pour les mettre en sécurité. Dans certains cas relativement exceptionnels, une manipulation directe des poussins pour mise en sécurité est nécessaire pour assurer leur survie. En 2025, la manipulation des poussins de râles a concerné 4 individus sur les 17 à 19 poussins observés.

En tant qu'espèce protégée figurant dans l'annexe 1 de la directive oiseaux et annexe 2 de la convention de Berne et soumise à de très forts enjeux de conservation sur le territoire d'intervention ; la conformité d'un cadre réglementaire lors des interventions est essentielle.

Cependant, les suivis anciennement menés ne faisaient historiquement pas l'objet de dérogation particulière et aucun protocole n'existait pour encadrer la pratique courante à cette époque de sauvetage des jeunes et leur manipulation.

L'attribution du marché d'animation Natura 2000 vallée de la Meuse secteur Stenay a eu lieu en avril 2025. Le cadre réglementaire n'a pas pu être respecté pour cette année de suivi, en effet une mauvaise compréhension et un retour tardif (fin mai) des services sollicités n'a pas permis d'avoir une réponse claire quant au modus operandi à engager. La procédure Cerfa N°13616*01 avec avis du Conseil National de Protection de la Nature (CNPN) et la consultation publique n'auraient toutefois pas permis d'être en règle pour les suivis de juin-juillet.

Afin de s'insérer dans un cadre réglementaire, Natura Meuse s'engage pour les prochaines années à réaliser la demande de Dérogation Espèces Protégées inhérente à l'espèce ; et à consolider l'encadrement des pratiques lors des suivis de fauche.

Cette démarche et la méthodologie proposée, ont été présentés pour validation à l'animateur du Plan National d'Action en faveur du Rôle des Genêts, en date du 21 janvier 2026.

Justin CHAMBRELIN

LPO France

Chargé de mission - Animateur du PNA Rôle des Genêts

Pôle Protection de la Nature -Service Protection des Espèces

06-15-98-77-27

Les suivis de fauches ayant été réalisés en 2025, Natura Meuse a conçu un protocole d'évaluation des risques de mortalité des poussins lors de la fauche et défini des modalités d'intervention (étayés ici en 2.3)

2. Les suivis de fauche Natura 2000 Vallée de la Meuse secteur Stenay

2.1 La situation agricole

2.1.1 Les Contrats MAE

Les suivis de fauche concernent un type spécifique de contrat MAEC engagé par les agriculteurs sur les deux dernières années de contractualisation (2023-2025), ces mesures dites espèces sont différenciées par une nomenclature spécifique aux dates moyenne de fauche réalisé par l'agriculteur :

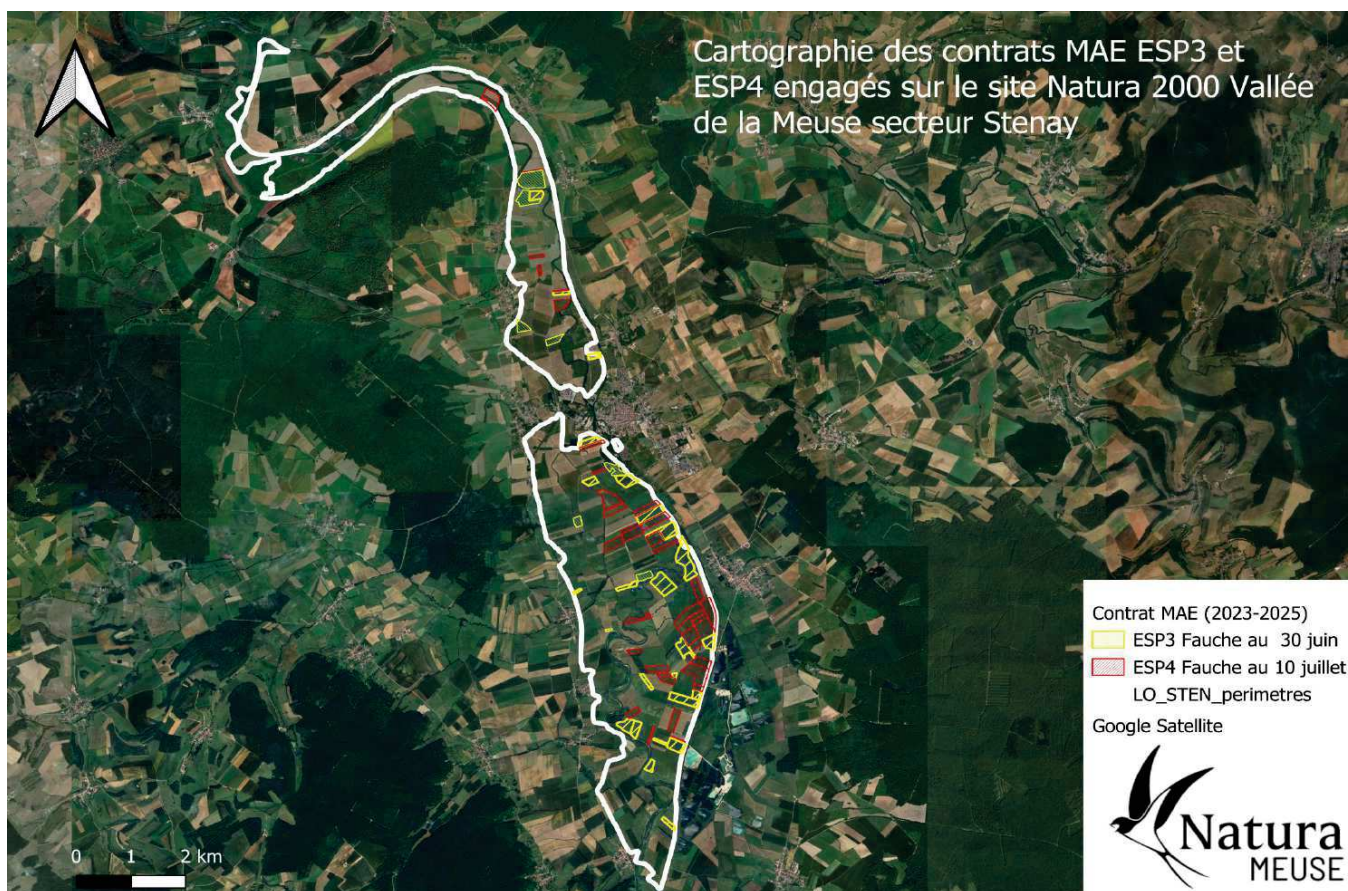
ESP 3 pour les fauches au 30 juin

ESP 4 pour les fauches au 10 juillet

Il est à ce jour difficile de suivre toutes les parcelles engagées en MAEC, les moyens humains à mettre en œuvre étant considérable, seul 89ha sur les 321 contractualisés ont pu faire l'objet d'un suivi de fauche, hors mesures d'urgences assurées par le CPIE de Meuse.

Année de contractualisation	Mesures agro-environnementales	Surface en ha	Suivis 2025
Contractualisation 2023	ESP 3 fauche au 30 juin	105,74	89,63 ha
	ESP 4 fauche au 10 juillet	101,35	
Contractualisation 2025	ESP 3 fauche au 30 juin	45,3	
	ESP 4 fauche au 10 juillet	53,27	
	Total 30 juin	151,04	
	Total 10 juillet	154,62	
	Total global	305,66	

Tableau 1 : Surface totale des contrats MAE 2023 et 2025 et surface suivie en 2025



Carte 1 : Localisation des contrats MAE 2023 et 2025 sur le site de Stenay et Mouzay

2.1.2 Le périmètre des suivis de fauches

Pour donner suite aux données rôles de mâles chanteurs évalués par le CPIE de Meuse, un périmètre d'environ 900 mètres a été établi afin de concentrer les efforts de suivi autour d'une aire favorable à la reproduction de l'espèce sur les parcelles engagées en contrat MAEC qui font l'objet de suivis de fauche par Natura Meuse. Ce périmètre a permis de produire une cartographie (ci-dessous) et de sortir en amont des suivis une liste de parcelles à suivre prioritairement lors des fauches de l'été (cf. tableau 2 : Détail du suivi des parcelles engagées en MAE pour l'année 2025).

Ce périmètre peut évoluer dans les années à venir, en fonction des connaissances biologiques de l'espèce.

*



Carte 2 : Localisation des mâles chanteurs de Rôle des genêts détectés en 2025

2.1.3 Les parcelles suivis

Tableau de suivi des fauches des parcelles engagées en contrat MAEC							
Agriculteurs	Nb parcelles	N° îlot natura 2000 (SIG)	Ha	MU CPIE	Enjeux rôle 2025	Date prévisionnelle	
Contrats MAEC 30 juin							
Dupuis Frédéric	1	73	8,07	OUI	FORT	CPIE	
		18	2,83		FORT		09-juil
		17	0,68		FORT		09-juil
Leplat David	3	15	4,59		Faible		09-juil
		12	2,01	OUI	FORT	CPIE	
		9	11,38	OUI	FORT	CPIE	
		19	1		Faible	non suivi	
Baudier Jean Luc	4	11	6,12		Faible	non suivi	
Gruselle Thierry	1	33	4,13		Faible	?	
		25	5,77		FORT		30/06/2025
Lehureaux Xavier	2	16	4,59		FORT		30/06/2025
Nicolas Alain	1	5	3,33		Faible	?	
Sanson Luc	1	11	3,52		Faible	?	
Louis Pascal	1	23	13,84		FORT		30/06/2025
Gondouin Boris	1	2	8,97			aucunes informations	
Contrats MAEC 10 juillet							
		41	10	OUI	FORT	CPIE	
		14	1,37		Faible	non suivi	
Jacquet Jérôme	3	77	3,04		nul	Parcelle en maïs	
		23	5,02		FORT		10/07/2025
Fortier Bertrand	2	14	12,2		FORT		10/07/2025
		30	2,31		Faible	non suivi	
Michel Frédéric GAEC de la Vallée	3	29	13,7		FORT		08/08/2025
		31	2,91		Faible	non suivi	
		11	0,46		Faible	non suivi	
		28	0,31		Faible	non suivi	
Bonnefoy Alain	3	16	4,73		FORT		10/07/2025
		18	6,34	OUI	FORT	MU engagé sur deux parcelles le tout sera fait en septembre	
		16	5,48	OUI	FORT	MU engagé sur deux parcelles le tout sera fait en septembre	
		17	5,18		FORT	MU engagé sur deux parcelles le tout sera fait en septembre	
Grebert Remacly	4	19	2,53		FORT	MU engagé sur deux parcelles le tout sera fait en septembre	
Gruselle Yannick	1	6	1,88		FORT		10/07/2025
		1	5,5	?	FORT	?	
Nicolas Alain	2	34	2,93		Faible	non suivi	
Colin Alexis	1	83	2,5	?	FORT	?	
Dumont Gerard	1	1	8,94		FORT		11/07/2025
Lallemand Mickael	1	4	5,31	OUI	FORT	CPIE	
Leonard François Xavier	1	35	5,97		FORT		10/07/2025
Challant	1	6	4,89		Faible		14/07/2025

Tableau 2 : Détail du suivi des parcelles engagées en MAE pour l'année 2025

2.2 Les moyens humains

2.2.1 Les besoins humains

Pour assurer une bonne force d'observation durant la fauche, un minimum optimal de 4 observateurs est recommandé par nos retours d'expérience. Cependant, en 2025 de nombreuses parcelles n'ont été suivies que par 2 observateurs. De plus, au-delà du nombre, l'expertise sur la méthode de suivi et le Rôle des genêts lui-même est fortement appréciée. Un suivi de fauche ne peut être mené à bien par seulement 2 observateurs novices sur le sujet ; ces derniers doivent être accompagnés pour comprendre les méthodes d'observation prioritaire, les critères spécifiques ou encore les moments demandant une grande vigilance (dernières bandes, décollage d'un adulte, etc.). L'expérience de l'observateur est d'autant plus appréciable quant aux conditions de suivi relativement difficiles (température caniculaire, indice UV fort, distance d'observation par rapport à la taille de l'espèce ...) qui s'éternisent souvent sur plusieurs heures et déconcentre facilement les observateurs, laissant passer les brefs moments cruciaux.

Pour comprendre et faire comprendre la méthodologie à employer sur le terrain, un protocole de positionnement des observateurs a été défini selon le nombre d'observateurs à positionner, de 2 à 4, et la méthode de fauche employée pour la parcelle. 4 types de parcelles ont été définis selon le nombre de schémas de fauche appliqués et la complexité de ces schémas.

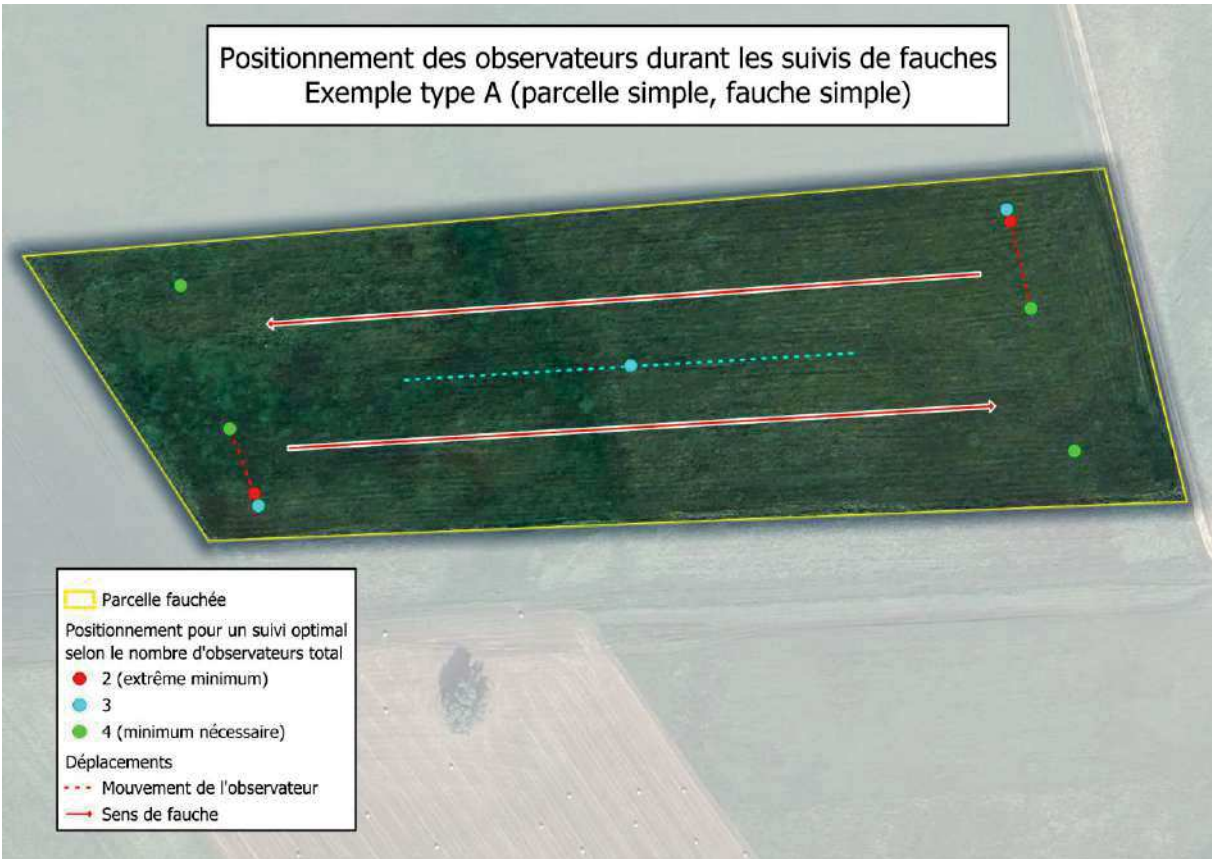
- Type A : Parcelle simple, schéma de fauche simple
- Type B : Parcelle composée, schéma de fauche simple
- Type C : Parcelle simple, schéma de fauche complexe
- Type D : Parcelle composée, schéma de fauche complexe

Le schéma de fauche est dit 'complexe' dès lors que l'agriculteur doit adapter la trajectoire de sa machine au fil du travail (contrairement à de simples allers-retours). La parcelle est dite 'composée' dès lors que l'agriculteur doit appliquer plusieurs schémas de fauche pour finir le travail (donc avec au moins 2 coupes centrales différentes).

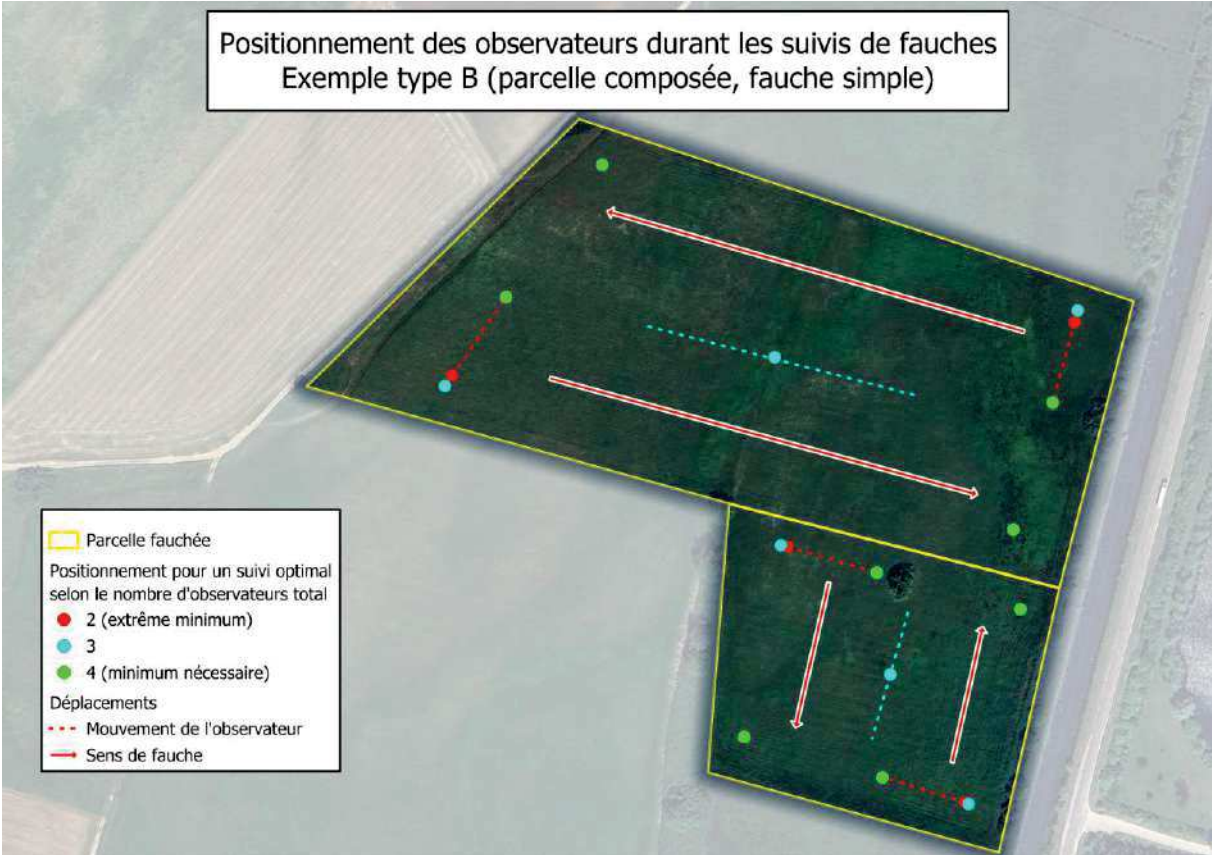
À noter que les suivis ne sont pas limités à 4 observateurs, et qu'il est au contraire recommandé d'être plus nombreux. Dans le cas où 1 seul observateur peut être présent, il est préférable d'accompagner l'agriculteur dans le tracteur, tout comme pour la 3^{me} personne lors de suivis à 3.

Ces modèles sont illustrés par 4 exemples (A, B, C et D, comme défini ci-dessus) présentés ci-dessous.

Positionnement des observateurs durant les suivis de fauches
Exemple type A (parcelle simple, fauche simple)



Positionnement des observateurs durant les suivis de fauches
Exemple type B (parcelle composée, fauche simple)

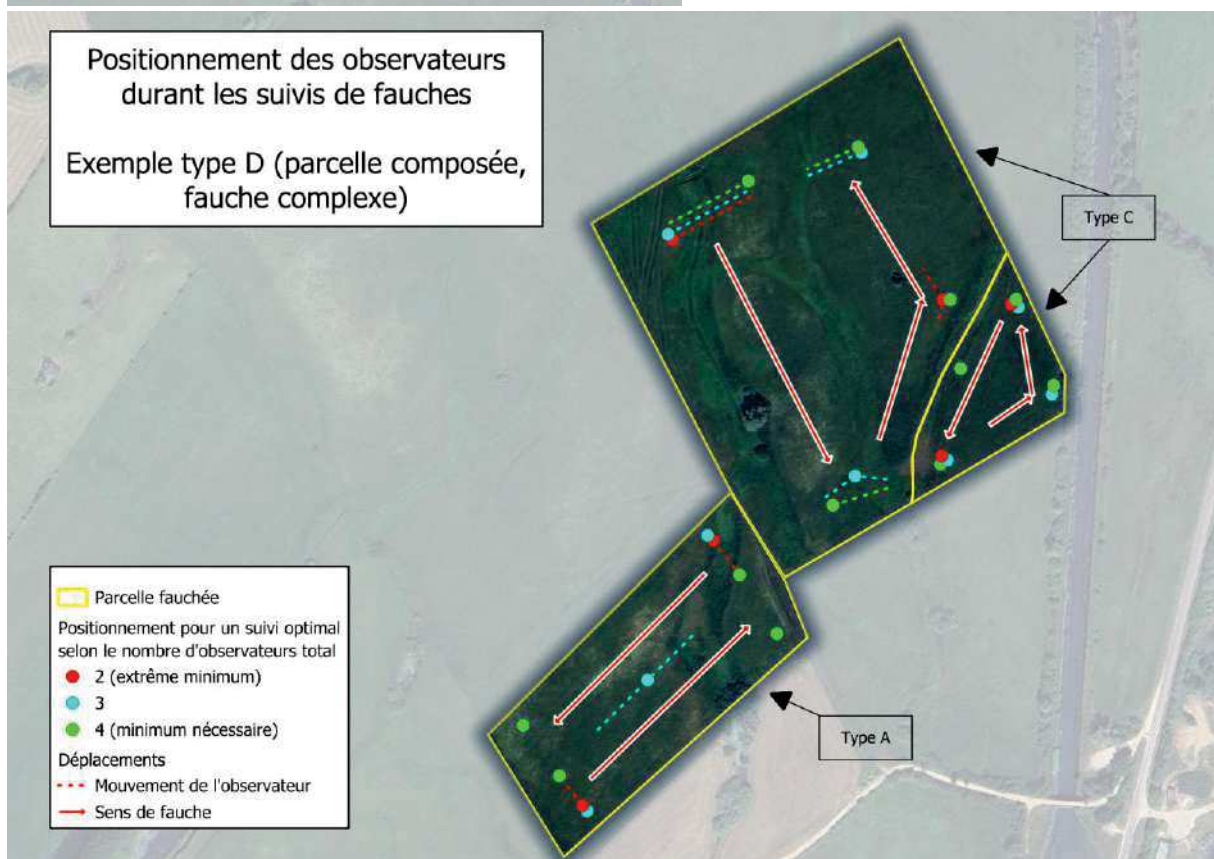


Positionnement des observateurs durant les suivis de fauches
Exemple type C (parcelle simple, fauche complexe)



Carte 3, 4, 5 et 6 : Schémas catégorisant les parcelles selon la méthode de fauche et positionnement des observateurs

Positionnement des observateurs durant les suivis de fauches
Exemple type D (parcelle composée, fauche complexe)



2.2.2 La mobilisation bénévole

Les besoins humains pour le bon déroulement du suivi des fauches au regard des enjeux de protection du râle et de la couverture parcellaires des contrats MAEC, sont cruciaux pour que ces suivis soient efficaces.

C'est pour cela que le Groupe d'Intervention pour la Biodiversité en Meuse est mobilisé pour assurer un recrutement de bénévoles, ces derniers sont encadrés par Natura Meuse en charge de la coordination des observateurs lors des suivis.

Un appel à bénévoles a été lancé sur les réseaux sociaux (cf. document ci-contre), ainsi que sur une boucle WhatsApp pour ceux intéressés par les suivis. Il y a eu en tout 7 bénévoles différents qui se sont succédé sur les suivis de fauche (cf. tableau ci-après).

Un temps explicatif du déroulement du suivi a été réalisé pendant le détour des parcelles par l'agriculteur. Différence Râle/Caille, couleurs des poussins etc....

Les bénévoles avaient des sifflets pour alerter le coordinateur du suivi, lors de la présence de poussins ou de Râle adulte.

Seul, l'opérateur manipulant identifié dans ce document a manipulé des poussins pour cette année 2025. Il convient que seuls seront habilités à manipuler des poussins, les personnes cités dans la demande de dérogation.

* Crédits photographiques : *Loïc Lambert ** Grégoire Potier

Protéger

Partager

Apprendre

Été 2025

NATURA 2000

APPEL À BÉNÉVOLES

SUIVIS DE FAUCHES

Zone Natura 2000
Vallée de la Meuse
secteur Stenay

Venez accompagner les agriculteurs et naturalistes, pour protéger les oiseaux emblématiques des prairies alluviales de Meuse.

Contact : Luc Lastu
naturameuse@gmail.com 06 26 80 64 34
Encadrement associatif : Groupe d'Intervention pour la Biodiversité en Meuse

Communauté de Communes du Pays de Stenay et Val Dunois

La Région Grand Est

Entreprise Stenay

GIBM

Natura MEUSE

Figure 1 : Appel à bénévoles diffusé par le GIBM en 2025

Tableau de suivi des fauches des parcelles engagées en contrat MAEC							
Agriculteurs	Nb parcelles	N° îlot natura 2000 (SIG)	Ha	Enjeux rôle 2025	Date prévisionnelle	Heures suivis	Bénévoles
Contrats MAEC 30 juin							
Leplat David	3	18	2,83	FORT	09-juil	8h	3 bénévoles
		17	0,68	FORT	09-juil		
		15	4,59	Faible	09-juil		
Lehureaux Xavier	2	25	5,77	FORT	30/06/2025	5h	3 bénévoles
		16	4,59	FORT	30/06/2025		
Louis Pascal	1	23	13,84	FORT	30/06/2025	3h40	3 bénévoles
Contrats MAEC 10 juillet							
Fortier Bertrand	2	23	5,02	FORT	10/07/2025	8h30	3 bénévoles
		14	12,2	FORT	10/07/2025		
Gaec de la Vallée		29	13,7	FORT	08/08/2025	4h30	1 bénévole
Bonnefoy Alain		16	4,73	FORT	10/07/2025	2h	3 bénévoles
Gruselle Yannick	1	6	1,88	FORT	10/07/2025	2h30	3 bénévoles
Dumont Gerard	1	1	8,94	FORT	11/07/2025	4h30	1 bénévole
Leonard François X	1	35	5,97	FORT	10/07/2025	3h	3 bénévoles
Challant	1	6	4,89	Faible	14/07/2025	2h	3 bénévoles
Total temps suivis						43,40	7 bénévoles différents

Tableau 3 : Détail des mobilisation bénévoles durant les suivis de fauche 2025

2.2.3 Temps passé

Le temps passé sur les parcelles en suivi de fauche est conditionné par le nombre de barres de coupes sur les tracteurs. Une parcelle est rapidement fauchée si l'agriculteur utilise 3 barres de coupes, et à l'inverse la parcelle met plus de temps à être fauchée s'il n'y a qu'une barre de coupe qui est inférieure à 3 m.

Pour l'ensemble du suivi des fauches ; le temps de présence des opérateurs du suivi s'élève à 43.4 heures sur 6 jours de suivi.

2.3 Les suivis

2.3.1 Grille d'évaluation du risque de mortalité des poussins

Le risque de mortalité des poussins lors des suivis de fauche peut être évalué par une grille de notation par suivi engagé. Il convient que chaque fauche s'inscrit dans un contexte de risques différenciés qui sont :

- La météorologie du moment.
- Les engins agricoles présents.
- La pratique de fauche.
- Le nombre d'observateurs et leur expertise.
- La présence de prédateurs (Cigogne blanche, rapaces, etc...).
- Le contexte prairial (Parcelles fauchées/ non fauchées, en contrat MAEC/MU/sans contrat, distances des dernières bandes aux zones refuges sûres).
- La présence d'individus de Râle des genêts, Caille des blés (Adultes/Jeunes/ présence de la mère, volant non volant).

Ces différents critères peuvent faire l'objet d'une notation, évaluant le risque de mortalité des poussins lors de la pratique de fauche, comme indiqué dans le tableau 4 qui suit, permettant ainsi d'avoir une vision éclairée sur la nécessité d'intervenir pour la réalisation de sauvetage de jeunes que ce soit par de la manipulation des individus en vue d'un déplacement ou d'effarouchement actif pour un déplacement pedestre des individus vers des zones refuges sûres.

Tableau 4 : Grille d'évaluation des risques lors des suivis de fauche selon le protocole Natura Meuse

Grille d'évaluation des risques de mortalité en cas de présence de poussins lors de suivis de fauches		
Observateurs:	Météo:	
Parcelle: Surface de parcelle: Contrat MAE :	Agriculteurs:	
Dates:	exemple 1	exemple 2
Météo: Canicule + 30°C = 1 Normale = 0 Pluvieuse = 1	0	1
Engin de fauche: +1 = 1 1 = 0	0	1
Type de fauche: Centrifuge = 0 Centripète = +2	0	2
Présence d'une barre d'effarouchement : oui = 0 non = 1	0	1
Longueur barre de coupe: + 6m = +2 >3 m = 1 <3m = 0	0	2
Vitesse de fauche: +8km/h = 1 -8km/h = 0	0	1
Nombres d'observateurs: si > 5 = 0 Si < 5 = 1	0	1
Présence de prédateurs: Oui = 1 Non = 0	0	1
État des parcelles proches : Non fauchés = 0 fauchés = 1	0	1
Distance dernière bande aux autres parcelles non fauchés : >50m = 1 <50m = 0	0	1
Mesures des autres parcelles proches: MAE + date de fauche : = 0 si fauche +10j = 1 si fauche -10j Mu + dates de fauches : = 1 si fauche - 10j = 0 si fauche +10j Sans contrat : = 1 = 0 si connaissance de la date de fauche + 10j	0	1
Présence de la ♀: Oui = 1 Non = 0	0	1
Estimation âge des poussins < 30j non volant = 1 > 30jours volant = 0	0	1
< ou = 5 = pas d'intervention si possibilité de laisser la bande ou se trouve les poussins. >5 = intervention effarouchement ou manipulation des poussins pour mise en sécurité.	0	15
Nombre d'individus adultes vus		
Nombre de poussins vus		
Nombre de poussins sauvés		
Nombre de poussins manipulés		

2.3.2 Sauvetage de poussins

2.3.2.1 L'effarouchement actif

Il consiste à faire se déplacer les individus capables de se déplacer facilement (volant) vers des zones refuges sûres comme des parcelles non fauchées en contrat MAEC ou MU dont la fauche n'est pas prévue dans les 10 jours après celle engagée lors du suivi. Les opérateurs du suivi font se déplacer par une approche délicate les individus cantonnés aux dernières bandes de fauches, vers les parcelles préalablement repérées.

Cette méthode s'applique aux jeunes volants indépendants (+/- 30 jours). Elle peut également se mettre en place pour des poussins plus jeunes (-30j) dans un contexte de fauche où la dernière bande est à moins de 50 m des zones de sureté et en présence de la mère si identifiée ; les individus doivent se déplacer facilement sans se réfugier dans les andains. En effet ces dernières sont un piège mortel dans plusieurs contextes de risques identifiés, comme les risques météorologiques, la présence de prédateurs, l'andainage de la parcelle.

2.3.2.2 La manipulation et le déplacement

Si les risques de mortalités identifiés en début de fauche et pendant celle-ci en présence de poussins très jeunes et que les conditions d'effarouchement actif ne permettent pas de diminuer les risques (parcelles sûres trop éloignées, prédateurs, etc), la manipulation des individus pour un déplacement adéquat (vers la mère, parcelles non fauchées avec dates de fauches +10j) **se révèle indispensable** à la survie des individus.

La manipulation ne doit pas être systématique, elle relève d'un acte non naturel et stressant pour les individus et peut occasionner un risque de mortalité élevé si la pratique est mal réalisée.

Elle consiste à attraper manuellement les poussins, dans les dernières bandes de fauche ou andains. Un seul opérateur attrape et manipule, les autres observateurs s'assurent du suivi des autres individus repérés et suivent leurs déplacements pour la prochaine manipulation de l'opérateur manipulant.

Il convient lors de cette pratique d'avoir à disposition de l'opérateur comme évoqué par le retour de l'animateur PNA, une boîte en carton ou caisse à chat remplie de foin (pratique mise en place ici) pour l'accueil de tous les poussins identifiés lors du sauvetage. Ce transport doit être le plus rapide possible vers les zones refuges identifiées sur le site toujours en présence de la mère ou de l'adulte vu dans la parcelle lors de la fauche.

Une prise de photo des poussins manipulés permet de différencier les nichées si différents stades de croissance des individus sont constatés, offrant ainsi une récolte de données scientifiques intéressante pour l'établissement de la phénologie de reproduction de l'espèce sur le site Natura 2000, grâce à l'estimation précise de l'âge. Cela participe à l'amélioration des connaissances scientifiques pour l'étude de l'impact des mesures de gestion du site sur les espèces patrimoniales.

Cette dernière donnée permet également de préciser la dépendance ou l'indépendance des jeunes à la mère et d'aider à la prise de décision quant à la destination des poussins sur le site (parcelles éloignées de la zone de manipulation mais sûres ou parcelles de refuges de la mère).

Le déplacement se fait sur la parcelle en cours de fauche vers la parcelle choisie après évaluation des risques.

La géolocalisation précise des individus et des zones de relâchées est relevée sur place et retransmise sur QGIS.

Identification des opérateurs manipulant 2025 :

Natura Meuse :

Luc Lastu, responsable Bureau d'études

Identification des opérateurs manipulant 2026 :

Natura Meuse :

Luc Lastu, responsable Bureau d'études

Evan Devleeschauwer, chargé d'étude Natura 2000 et du suivi des espèces patrimoniales.

2.3.3 Application du protocole et résultats des suivis/parcelles 2025

Lors des différents suivis de fauche réalisés en 2025, 3 nichées ont pu être identifiées concernant 3 parcelles. La grille d'évaluation des risques de mortalité a concerné l'ensemble des parcelles suivies, le protocole de manipulation s'est appliqué sur deux parcelles concernant 4 poussins de 2 nichées différentes.

Vous trouverez en pages suivantes les cartographies résumant le déroulé des suivis de fauches concernés par la présence de jeunes et la manipulation des individus.

Concernant les autres parcelles suivies, les cartographies résumant ces dernières se trouvent en annexes. 2 parcelles ont permis d'observer 2 adultes de Râles des genêts, dont une avec 6 Cailles des blés. Une autre parcelle a permis d'observer seulement 2 Cailles des blés dont une qui est malheureusement passée sous l'engin de fauche malgré l'effarouchement actif (Cf figure 2 ci-contre).

Les 3 nichées observées durant les fauches :

Le 30 juin 2025 sur la parcelle de M. Pascal Louis, 3 jeunes Râles des genêts ont pu être observés et se sont déplacés dans un vol mal assuré dû au jeune âge des individus estimé par Luc Lastu à +/- 30 jours. Ils se sont déplacés à l'est du point localisé et non revu par la suite (Cf. Carte 8).

Le 11 juillet 2025, sur la parcelle de M. Dumont 4 poussins sont repérés sur deux bandes différentes, avec une femelle identifiée (par Evan Devleeschauwer), grâce au cri de contact dans la bande semblant s'apparenté à un appel aux jeunes, celle-ci s'envole de la bande (photo ci-après). Un des deux jeunes présents avec la mère la rejoint le long du canal, le deuxième s'enfuit dans la parcelle fauchée dans un andain, il n'a pas pu être repéré de nouveau. Les deux autres se trouvant dans la bande en cours de fauche centripète, malgré une demande à trois reprises de changer ce mode de fauche, ont dû être manipulés et transportés (par Luc Lastu) sur une parcelle dont nous avons la certitude qu'elle était contractualisée en mesure d'urgence par le CPIE de Meuse (Mickaël Lallemand). Ils n'ont pas été remis sur la zone où la mère a été vue car la présence du canal de l'Est à moins de 10 m, nous a paru un danger supplémentaire pour les poussins (Cf. Carte 9).



Figure 3 : Râle des genêts ♀ adulte en vol (11/07/2025)

Le 8 août 2025, sur la parcelle du GAEC de la Vallée, possiblement 2 à 4 poussins et un adulte ont été observés. Au départ ce sont deux individus et un adulte s'échappant au sud qui sont repérés, un effarouchement actif des poussins vers les parcelles encore debout n'a pas été



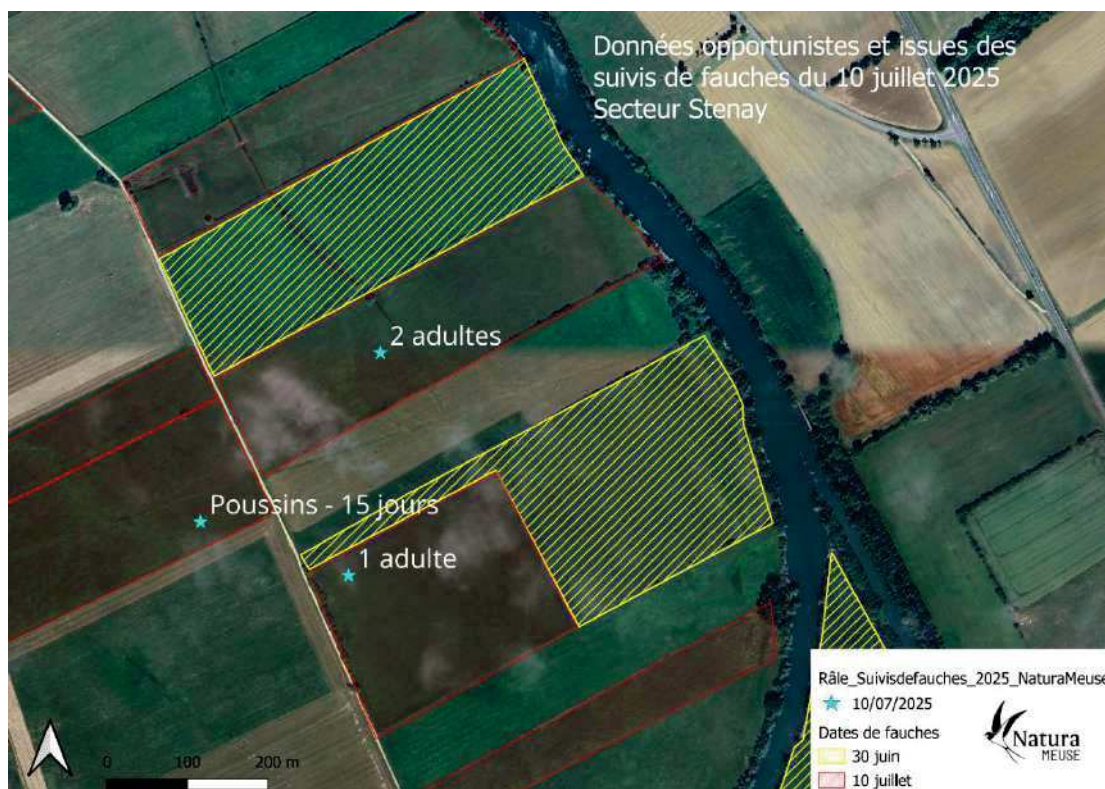
Figure 2 : Cadavre de la Caille des blés retrouvé durant un suivi

concluant, et ces deux individus n'ont pas été repérés vivants s'échappant de la bande en cours de fauche. Il est toutefois possible qu'ils se soient déplacés plus au sud sur le reste de la parcelle non fauchée. Puisque de nouveau une femelle est sortie d'une des bandes en essayant de récupérer les poussins à plusieurs reprises, deux individus étant présents sur cette dernière bande. Ces derniers s'échappant vers des bandes en cours de fauche et en direction d'une parcelle fauchée avec la présence de 7 Cigognes blanches (*Ciconia ciconia*). La femelle étant localisée dans la phragmitaie proche, la manipulation des deux individus a été réalisée par Luc Lastu avec le relâché auprès de la mère (Cf Carte 10).

Observation d'une nichée par un agriculteur :

Le 10/07/2026, l'agriculteur Jimmy Louis, en fanant la parcelle de Sylviane Louis sur le secteur de Stenay observe 8 poussins se réfugiant dans les andains. Il rapporte qu'ils sont de couleur noire, permettant une estimation de l'âge approximative de moins de 15 jours. L'équipe d'observateurs présente sur les autres parcelles s'est rendue dans la zone pour une recherche active sans résultat probant.

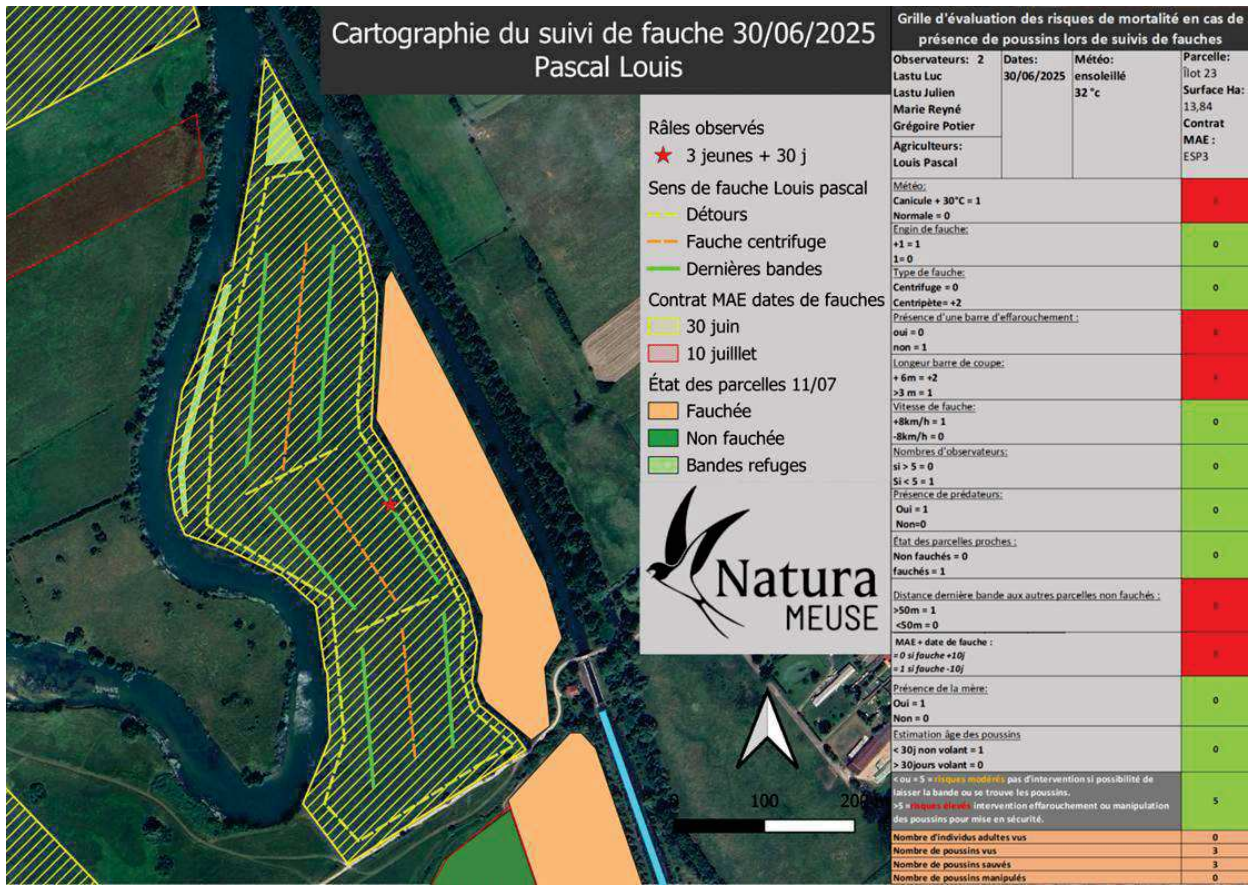
Notons la présence de 3 individus adultes repérés ce même jour sur la parcelle de M. Léonard François-Xavier (équipe d'observateurs) et Grégory Meurice qui lui-même en a vu 2. Il est à noter qu'il n'y a pas eu de mâle chanteur identifié sur la zone lors des soirées de comptages du mois de mai organisées par le CPIE de Meuse (Cf. Carte 7 ci-dessous).



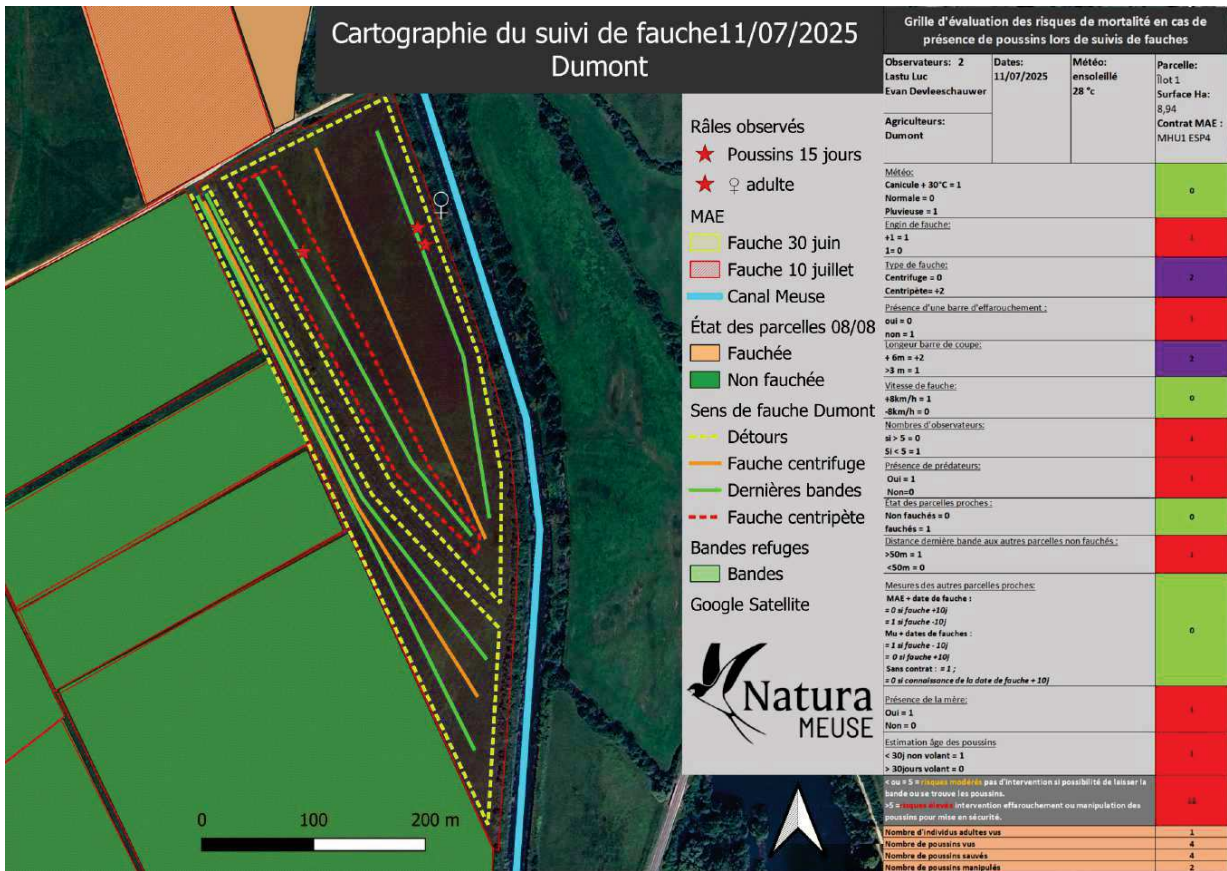
Autres données :

Les 10 et 11 juillet 2025 sur la parcelle de M. Fortier Bertrand, fauchée par M. Dupuis Frédéric, un individu adulte a été repéré le 10. L'agriculteur ayant eu un problème technique a dû terminer la fauche le lendemain matin où l'individu ayant stationné durant la nuit sur la dernière bande de fauche a pu être effarouché en s'envolant de la bande vers le sud. Cf carte.

Carte 7 : Données de Rôle des genêts collectées en dehors des suivis de fauche 2025



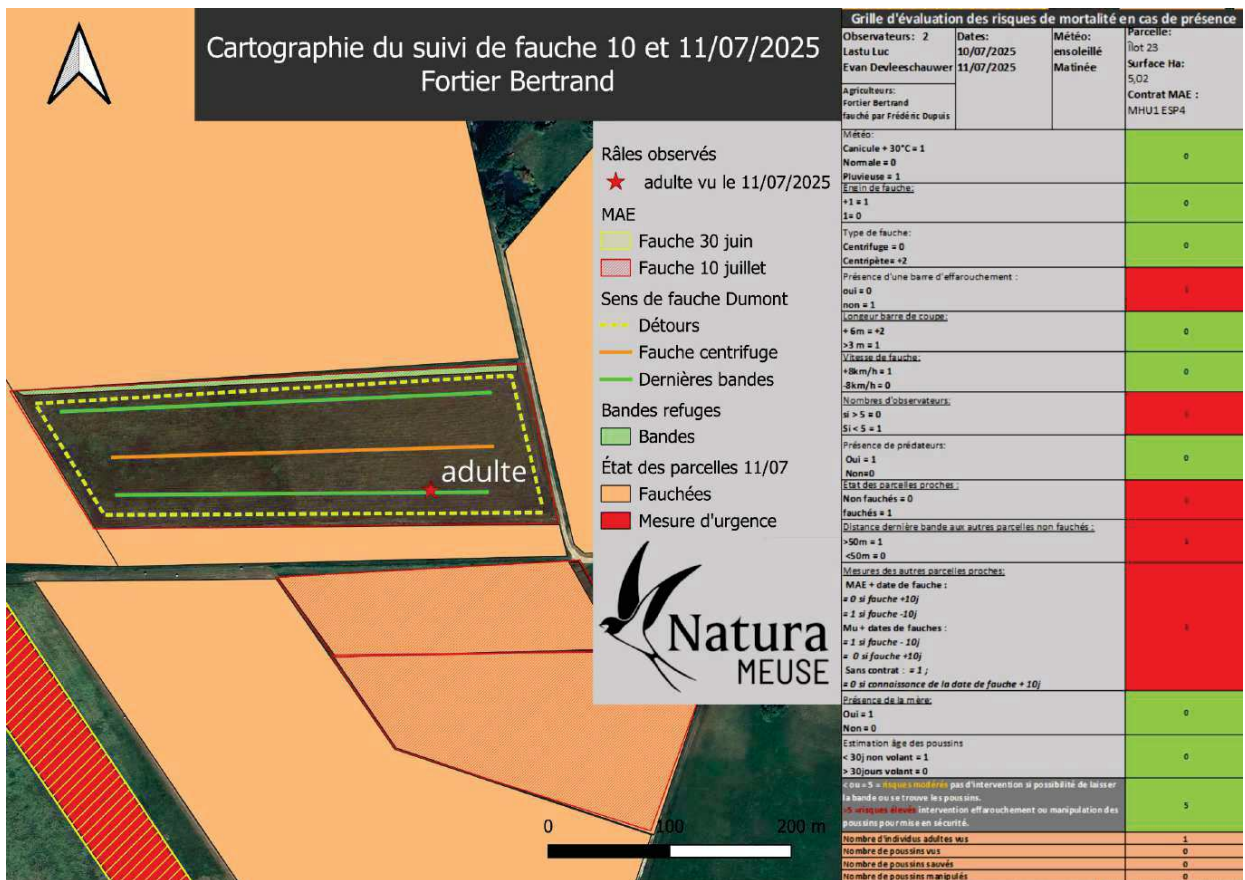
Carte 8 : Détail du suivi de fauche du 30/06/2025



Carte 9 : Détail du suivi de fauche du 11/07/2025



Carte 10 : Détail du suivi de fauche du 08/08//2025



Carte 11 : Détail du suivi de fauche du 10/07/2025 fini le 11/07/2025

2.3.4 Phénologie de reproduction et début de vie poussins Rôle des genêts

Les données récoltées permettent d'établir une phénologie de reproduction de l'espèce sur le site Natura 2000, que vous trouverez sur la page suivante.

Cette représentation du cycle de reproduction et du cycle de vie des poussins sur la zone d'étude est indispensable à la bonne compréhension des enjeux de l'espèce en lien avec les mesures de gestion mises en place sur le site (Contrat MAEC/MU/pratiques agricoles).

En effet, si l'on regarde les données des nichées, nous constatons que deux d'entre elles semblent avoir produit des poussins sur une ponte de remplacement, une sur une première ponte et la dernière sur une seconde ponte indiquant la possibilité d'une première ponte étant allée au terme. À l'heure actuelle seules des hypothèses permettent des supputations quant aux causes liées aux pontes de remplacements :

- Fauches précoces (ici mai)
- Prédation de la couvée, des jeunes.
- Météorologie

De plus, la nichée observée sur le secteur de Stenay, étant une deuxième ponte montrerait le report de la reproduction sur un site où aucun mal chanteur n'était identifié au printemps. Les données de poussins se trouvant à 910 m de la donnée ♂ chanteur sur le secteur Mouzay nord de l'autre côté du Fleuve Meuse, ces derniers étaient « accompagnés », sur le secteur d'observation par 3 individus adultes.

Il apparaît également que le nombre de femelles sur le site peut être estimé à un maximum de 4 individus différents et à un minimum de 3 femelles différentes si l'on envisage que celle ayant mené la première nichée observée le 30 juin est également celle ayant mené la nichée du mois d'août. Les distances entre les deux parcelles où les nichées ont été observées ont un minimum de 840 m pour un maximum de 2240 m avec une moyenne entre les deux de 1500 m.

Phénologie de reproduction et début de vie poussins Râle des genêts



Zone Natura 2000 : Vallée de la Meuse secteur Stenay

Données issues des suivis de fauche contrat MAEC 2025

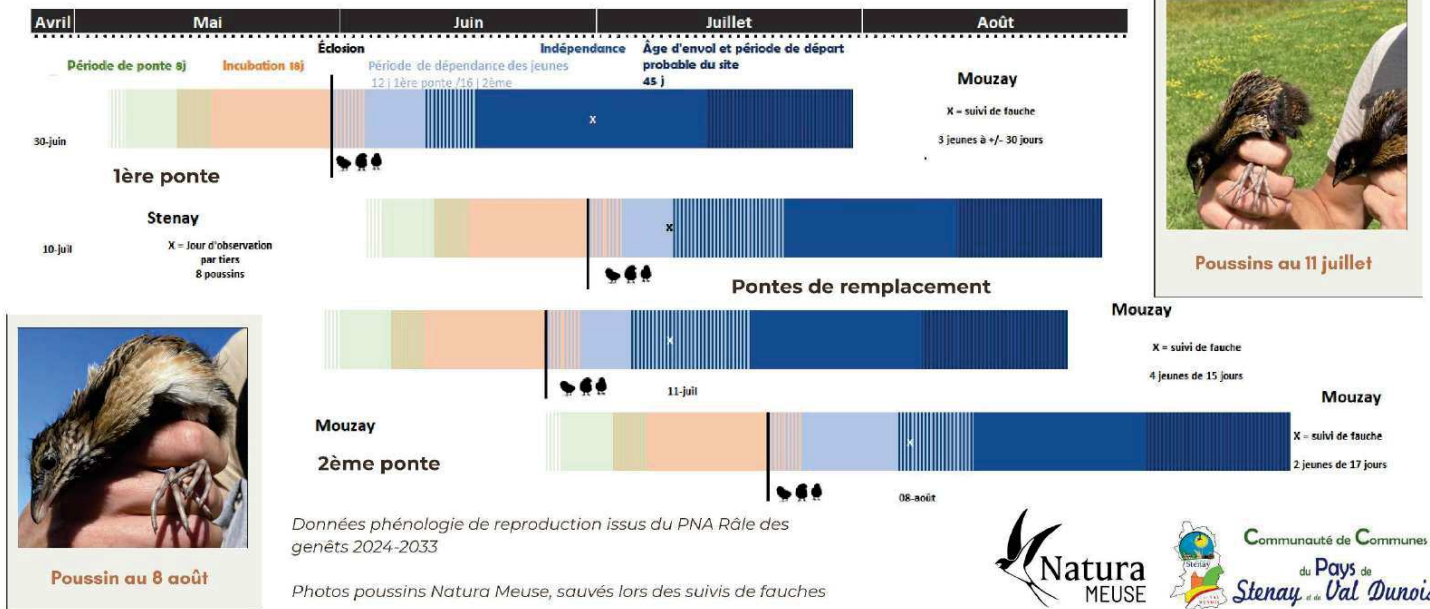


Figure 4 : Calendrier de la phénologie de reproduction du Râle des genêts croisant les normes connues et les données réelles collectées en 2025

3. Discussions et perspectives d'amélioration.

Ce type de protocole spécialisé est une nouveauté pour le site Natura 2000 comme pour ses opérateurs. Il a été construit par Natura Meuse en concertation avec la Communauté de Communes de Stenay et du Pays Val-Dunois en se concentrant sur le site Natura 2000, ses caractéristiques et ses enjeux, sans chercher d'exemple de ce type ailleurs comme inspiration ou appui. Pour améliorer l'efficacité et la précision de ce protocole, plusieurs points peuvent être discutés, d'autant plus qu'il s'agit de sa première version. En voici quelques-uns :

- Les observateurs et leur expertise

Comme expliqué précédemment dans ce document (en 2.2.1), les suivis de fauche présentent des conditions difficiles pour les observateurs et l'expérience de chacun est appréciable pour ne pas laisser passer de précieuses données mais surtout des moments de protection cruciaux. Et comme expliqué précédemment, un suivi réalisé par 2 personnes novices n'aura pas la même valeur que le même suivi par 2 experts. Cela ne doit pas mener vers un 'élitisme' de la pratique pour autant, mais plutôt vers la formation continue d'observateur par la pratique. Pour autant, cela constitue tout de même un facteur de risque à prendre en compte. Nous pouvons tendre vers une échelle comme celle-ci ;

- 0 = >3 observateurs experts OU > 6 observateurs dont 3 familiers
- 1 = 2 observateurs experts OU 4 à 5 observateurs dont 2 familiers
- 1 = 1 observateur expert ET > 3 observateurs familiers ou novices
- 2 = Conditions précédentes non remplies

La qualité des observateurs peut être évaluée comme ici ;

Novice : 1ère année de suivi.

Familier : 2ème année ou plus de suivi + Rôle déjà observé.

Observateur expert : 3ème année ou plus + Rôle adulte et poussin déjà observé + connaissance fine des critères de détermination sur le terrain.

- Curseur points ou seuil d'intervention

Actuellement, le protocole donne une note de risque sur 15 et le seuil d'intervention est fixé à 5. Une fois les critères et barèmes retravaillés, il faudrait s'intéresser à ce seuil et sa pertinence. Il faudrait simuler plusieurs situations en examinant à la fois la note globale de risque obtenue et les risques spécifiquement pour discuter du seuil à fixer, le descendre ou le relever.

- Contexte prairial, récolte de données sur les pratiques

Pour améliorer les interventions sur le terrain, il est important de connaître les parcelles voisines à celles suivies (date de fauche réalisée ou prévue). Ces informations devraient être enregistrées en temps réel pour mieux anticiper et ajuster les interventions et la mise en sécurité des individus.

- Pression de prédation potentielle

Actuellement, le barème ne prend en compte que la présence ou l'absence de prédateurs, indépendamment de leur nombre. Or, bien qu'elle soit difficile à quantifier, il est logique d'affirmer que la

pression de prédation potentielle n'est pas aussi forte lorsque 1 seule Cigogne blanche est présente comparativement à une douzaine accompagnée d'un cortège de Milan noirs.

- Les opérateurs manipulant :

Dans un contexte de suivis multiples de parcelles en cours de fauches, et de risques contraignants une manipulation rapide sans la présence d'opérateurs manipulant identifiés préalablement dans la demande dérogation (ici Natura Meuse). Il conviendrait d'identifier, par un temps de formation spécifique les bénévoles opérants sur les suivis de fauche, afin qu'ils aient les bonnes pratiques de capture et de manipulation des poussins. Ceci est à discuter avec les différents acteurs intervenants sur l'espèce (DREAL, Collectivité, Animateur PNA/ réseau régional).

Il paraît intéressant de former les opérateurs manipulant, à la manipulation de poussins auprès de structures ayant une forte expérience de cette pratique notamment auprès du centre de soins pour la faune sauvage de Lorraine (CSFL). Ce dernier étant identifié pour accueillir au besoin des individus de l'espèce en situation de détresse ou blessé lors des fauches.

- Barre d'effarouchement

Les barres d'effarouchement sont principalement utilisées pour les espèces de grandes tailles, notamment les chevreuils. Les chaînes viennent toucher les animaux avant que les engins de coupes ne le fassent pour les effaroucher et les pousser à partir avant l'impact. Cependant l'efficacité de ces outils n'est pas reconnue sur des espèces de petites tailles et notamment sur l'avifaune prairial, comme le Râle des genêts ou la Caille des blés. Alors peut-être ce critère peut être retiré de la grille d'évaluation des risques, ou plutôt faire que l'absence de barre d'effarouchement ajoute un point à la note, faire que sa présence en enlève (0 si barre absente, -1 si présente).

Au-delà des points explorés ci-dessus, tout ce qui concerne la construction et la pertinence de ce protocole et de ses critères peut être critiqué constructivement et discuté. Ce protocole est né dans le but de réglementer les interventions sur l'espèce afin d'éviter les potentiels débordements ou accidents. L'objectif est avant tout d'améliorer la protection du Râle des genêts sur les suivis de fauche tout en minimisant les impacts potentiels dont nous n'avons pas encore connaissance, notamment sur le stress dû à la manipulation ou l'effarouchement. Cette mesure étant nouvelle pour tous les acteurs du site, nous restons évidemment ouverts à toute discussion ou piste d'amélioration.